



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La ville de Joigny vous informe

Joigny, le jeudi 17 janvier 2019

DISCOURS DES VŒUX DU MAIRE DE JOIGNY 2019

SOUS EMBARGO JUSQU'AU JEUDI 17 JANVIER 2019 - 19H

Mesdames, Messieurs,

Cette cérémonie est l'occasion pour moi de vous rendre compte de l'action de l'équipe municipale menée avec l'aide précieuse des agents communaux et de nos partenaires institutionnels ou privés, dans le cadre de nos engagements pris devant les Joviniens, lors des élections de 2014.

Dès le début de l'année 2018, notre ville va vivre un intense épisode d'inondations qui vont durement la toucher (140 à 150 habitations impactées), toute l'équipe municipale s'est engagée totalement dans la gestion de cette crise. Ce soir, je voudrais renouveler mes remerciements à tous ceux qui ont entouré l'équipe municipale dans sa gestion de cet épisode.

Les services municipaux et intercommunaux, exceptionnels de réactivité et fidèles aux directives données : être auprès des habitants comme des entreprises, leur montrer qu'ils ne sont pas seuls, que la puissance publique sait se déployer en cas de coup dur ;

Les services techniques comme les agents du CCAS, la police municipale, les médiateurs qui ont assuré l'accueil et le suivi dans les logements réquisitionnés ;

Le service communication, très mobilisé pour informer heure après heure, l'ensemble des Joviniens ;

Les agents communaux qui, spontanément, même si leurs services n'étaient pas naturellement mobilisés par la difficulté, ont proposé de rester bien au-delà de leurs horaires de travail pour nous aider à faire face aux sollicitations ;

L'équipe citoyenne, ces bénévoles, qui sont venus aider les sinistrés dans les opérations de nettoyage. Ça fait du bien de voir ces mouvements spontanés de solidarité ;

Les gendarmes, les sapeurs-pompiers, qui ont fait honneur à leurs engagements, comme d'habitude ;

Les services de l'État, monsieur le Préfet et madame la Sous-Préfète, avec qui nous avons pu échanger à toute heure du jour et de la nuit ;

Contact : Audrey KORUM

Tél. 03 86 92 48 09 - Fax : 03 86 92 48 01 – audrey.korum@ville-joigny.fr

Mairie de Joigny - 3 quai du 1^{er} Dragons - BP 210 - 89306 Joigny Cedex

www.ville-joigny.fr

Les services du département. Patrick Gendraud, président du conseil départemental, qui est venu à Joigny pour s'assurer de leur bonne coordination ;

Les entreprises de la zone d'activité, qui ont été facilitatrices. Évacuer 700 personnes en 2 heures, ce n'était pas gagné d'avance.

Nous sommes évidemment restés mobilisés pour la phase d'après, celle de la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle par le ministère de l'Intérieur. 95 dossiers de sinistres ont été transmis aux services de l'État.

Une petite remarque à l'adresse des tenants d'un libéralisme à tout crin : ils étaient nombreux, très nombreux, les fonctionnaires de la fonction publique territoriale avec ceux de la fonction publique d'État à venir au secours de nos concitoyens. Le jour où ils ne seront plus là, qui viendra les secourir ?

C'est toujours une satisfaction pour des élus de voir leurs projets aboutir, surtout ceux lancés parfois depuis longtemps. Décidément, le temps du politique n'est pas du tout celui de l'administratif.

"La maison des internes", enfin en ce mois de mai, nous y sommes et notre ville accueille six internes en médecine (il y a même une liste d'attente) pour poursuivre leur (longue) formation soit dans notre hôpital, soit auprès de médecins libéraux. "La maison des internes" de Joigny est la première structure de ce type dans notre département.

Le but en est d'irriguer notre territoire de jeunes médecins qui viendront reprendre les patientèles de médecins partant à la retraite.

Il n'y a pas de fatalité à voir les jeunes médecins s'installer uniquement dans les grandes villes. Joigny possède des atouts et nous avons la volonté de les mettre en avant pour faire aimer notre territoire et ses habitants à ces futurs praticiens.

C'est bien parce que nous sommes à l'écoute de nos concitoyens, à l'écoute de leurs problèmes du quotidien, que le manque de médecins sur nos territoires devient un souci majeur, y compris pour la défense et le développement de notre hôpital public, que nous ferons, avec nos moyens, tout ce qui peut rendre la vie plus facile à chacun d'entre vous. Merci à l'État et à la région Bourgogne-Franche-Comté de nous avoir suivis dans ce projet innovant.

Permettez-moi de souhaiter la bienvenue au nouveau médecin généraliste installé depuis une dizaine de jours. Je suis en mesure de vous annoncer ce soir l'installation courant mars d'un nouveau médecin généraliste dans notre ville.

Un peu, beaucoup stressé quelques heures avant le lancement de l'opération "nouveau visage de la rue Cortel".

Puis, rapidement le stress a disparu au fur et à mesure que la foule envahissait la rue piétonne du bas jusqu'en haut. Une foule joyeuse et chantante. Les sourires, les yeux pétillants du public ont rempli mon cœur de bonheur. Je suis heureux quand les gens sont heureux.

Les locaux mis à la disposition des artistes, artisans d'art et créateurs par la ville, sans oublier l'ouverture d'une nouvelle activité autour du vin, ont fait le plein pendant toute la journée.

Permettre à tous ces artistes - artisans, au sens très large du terme, d'offrir à voir l'expression multiple de leurs créations, rehausse l'orientation culturelle de notre cité.

Le succès du premier jour s'est confirmé les jours, les semaines et les mois suivants, avec l'ouverture en septembre d'une nouvelle librairie.

Le renouveau de la rue Gabriel Cortel était l'un de nos engagements. À vous, les Joviniens, de le pérenniser.

Le 18 mai, Joigny a accueilli la ministre de la Justice, garde des Sceaux, madame Nicole Belloubet, non pas pour une visite ministérielle, mais pour une vraie séance de travail autour du traitement judiciaire de la délinquance du quotidien. Cette délinquance qui empoisonne la vie des Joviniens.

Sous ma gouvernance, j'ai renforcé les effectifs de la police municipale, j'ai créé une équipe de médiateurs, j'ai multiplié par huit le nombre de caméras de vidéo-protection. Mes contacts avec la brigade de gendarmerie de Joigny sont quasi-quotidiens. Bref, tout ce qui est du pouvoir du maire a été fait.

Mais ensuite, il y a le suivi de l'institution judiciaire qui échappe totalement aux élus, au nom de la séparation des pouvoirs et de la totale indépendance de la justice dans notre pays. Madame la Ministre a annoncé à l'issue de cette réunion de travail, la constitution officielle d'un groupe local de traitement de la délinquance à l'échelle du Jovinien.

Grâce à la réactivité des magistrats d'Auxerre et de Sens, la première réunion a eu lieu en septembre, une autre en décembre.

Lors de sa conférence de presse, la ministre a déclaré avoir été touchée par "la forte implication des élus".

Notre mission d'élus est de porter au plus haut niveau possible l'attente de nos concitoyens en matière de tranquillité publique.

Les opérations engagées dans le bas de la rue Cortel depuis plusieurs mois ont enfin porté leurs fruits.

Grâce à l'énorme travail mené par la gendarmerie et l'engagement de l'appareil judiciaire, ce quartier de Joigny a retrouvé sa sérénité.

Merci au colonel Nanni, commandant la compagnie de gendarmerie départementale de Sens, aux commandants de la brigade territoriale autonome de Joigny, le capitaine Philippe Rapita et le lieutenant Brice Taniere et aux militaires qui la composent.

Toutefois une inquiétude plane sur l'effectif de notre brigade de gendarmerie, avec laquelle nous coopérons au quotidien. Le nombre des gradés est passé de 9 à 2 en l'espace de quelques semaines.

Nous avons alerté madame Nicole Belloubet, ministre de la Justice, garde des Sceaux, lors de sa visite à Joigny en mai, puis nous avons écrit à monsieur Gérard Collomb, ministre de l'Intérieur, pour tirer le signal d'alarme et faire entendre la voix de tous les Joviniens, qui ne veulent pas que l'État les abandonne, car la sécurité des biens et des personnes est avant tout la mission première de l'État.

Avec Nicolas Soret, mon premier adjoint, président de la CCJ (Communauté de Communes du Jovinien) et conseiller départemental, nous avons été reçus au siège de la gendarmerie nationale par le général de corps d'armée, Christian Rodriguez, major général de la gendarmerie nationale.

Je peux le dire ce soir, nous avons été entendus, mais nous restons vigilants.

Quel bel été (caniculaire) où notre ville a débordé d'énergie : pas un jour sans un événement, sans une animation.

La 3^e édition de Joigny plage a vu sa fréquentation dépasser les 5 000 personnes, les "Nuits maillotines", pour leur 21^e édition, ont fait le plein, pour ne citer que deux exemples.

Les initiatives associatives en charge de la jeunesse ont, elle aussi, fait le plein, centre aéré des Aventuriers ou passeport vacances de l'USJ. Je suis fier que notre ville puisse permettre à ceux qui restent ou partent peu en vacances de trouver dans leur ville de quoi passer un bel été.

Nous enchaînons avec la 4^e édition des "Bouchons de Joigny" organisée par l'association "Les Vieilles coquilles icaunaises" et l'office du tourisme de Joigny et du Jovinien avec l'investissement d'une centaine de bénévoles, d'employés communaux de la ville de Joigny, de la Sécurité routière, des forces de l'ordre, des gendarmes, des militaires de l'opération "sentinelle", les sapeurs-pompiers et des services de l'État. Avec plus de 15 000 visiteurs et 300 véhicules anciens, notre ville accueille ainsi le plus populaire événement gratuit du département.

Soyons fiers de l'attractivité de notre belle ville, qui a établi un nouveau record de fréquentation lors des journées du patrimoine et la fête des associations et du sport.

C'est à travers ces animations et événements que votre ville renforce son attractivité. Je veux ici remercier l'ensemble du personnel communal et les bénévoles des associations ; c'est aussi grâce à eux que Joigny attire un très large public.

Le 6 septembre, nous célébrons le premier anniversaire du cinéma Agnès Varda. Quelle joie pour l'équipe municipale que de voir ce projet pour lequel nous avons tant travaillé trouver son public, malgré les critiques incessantes de nos opposants. En effet, à cette date, nous enregistrons 26 200 spectateurs.

Depuis le 6 septembre 2017, le cinéma Agnès Varda aura accueilli plus de 36 000 entrées. Merci et bravo à notre prestataire CINEODE et à son directeur Maxime Munier.

Parmi les nouveautés de la rentrée 2018, notons la création d'un restaurant scolaire au groupe scolaire Albert Garnier. Les élèves de cette école n'ont que la rue à traverser : finis les longs trajets en car pour aller manger à l'autre bout de la ville.

L'autre nouveauté pour nos enfants c'est l'exigence que nous avons voulue dans les assiettes de nos cantines, avec des produits locaux issus de circuits courts et une composante bio par semaine. Le but est d'améliorer la qualité des repas et de soutenir l'économie locale.

Neuf cent vingt-trois enfants fréquentent nos écoles publiques. L'amélioration constante de la qualité de l'accueil des élèves et des conditions d'apprentissage constitue un axe prioritaire de notre projet éducatif de territoire ; nous avons notamment ouvert des classes de "Toute Petite Section" (TPS) afin d'accueillir les enfants de moins de trois ans et dédoublé des classes de CP dans le cadre de la politique d'éducation prioritaire.

La ville continue d'investir pour ses enfants malgré la réduction des dotations de l'État. Nous maintenons le cap d'un projet ambitieux pour l'éducation, afin de fournir à chaque enfant les moyens de réussir sa vie personnelle et professionnelle.

Rappelons qu'à Joigny les transports scolaires pour les collégiens et les lycéens restent gratuits, cas unique dans l'Yonne.

Pendant un an, les magistrats de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) de Bourgogne-Franche-Comté, qui est, au niveau régional, la représentante de la Cour des Comptes, ont disséqué la gestion comptable, financière, juridique, sociale de la ville de Joigny de 2011 à 2016. Nos services ont mis à disposition des inspecteurs plus de 300 documents dans tous les domaines.

La présentation, lors du conseil municipal du 27 septembre, du rapport définitif fût un moment historique car voilà des dizaines d'années qu'une telle inspection n'avait pas fait l'objet d'un rapport définitif. J'entends par là qu'il y a bien eu une inspection, il y a 13 ans, mais il n'y eut jamais de rapport final. Étonnant, non ?

Difficile de résumer un document de plus de 80 pages, mais retenons l'essentiel.

Dépenses générales en baisse, remarquable maîtrise de la charge de personnel à 47 % du budget général, alors que certaines villes de l'Yonne sont à plus de 60 %. Les Joviniens peuvent féliciter les employés communaux, qui les servent au quotidien. Achats publics en totale transparence. Endettement de la ville à la baisse, trésorerie à la hausse de 197 000 € en 2011 à 917 000 € en 2016.

Malgré le départ des militaires, voulu, faut-il le rappeler, par le président Sarkozy et le Premier ministre Fillon, qui a eu pour conséquence d'appauvrir notre cité, nous avons maintenu le faible taux de la fiscalité locale, ce que ne manquent pas de faire remarquer les magistrats de la CRC. En effet, nos impôts sont largement en dessous de la moyenne des communes de même importance.

L'équipe municipale se réjouit de démontrer une fois de plus sa capacité à bien gérer l'argent du contribuable de Joigny en rendant, chaque jour un peu plus, notre ville attractive.

Dans les actions et événements à retenir en 2018, laissez-moi vous parler rapidement des 40 ans de la politique de la ville avec le premier grand concert de la LaClik et la sortie du livre "les recettes de vies".

Les nombreuses sorties "seniors", le premier salon du bien-vieillir, l'ouverture du 50^e bistrot mémoire français, lieu d'accueil et d'accompagnement des personnes vivant avec des troubles de la mémoire.

Les très nombreux travaux dans les bâtiments communaux, comme la très attendue rénovation des sanitaires du marché couvert, sans oublier les nombreux travaux sur la voirie.

Un mot sur la rénovation urbaine, qui est un énorme travail de dossier et de négociations. En effet, il n'existe pas moins de 50 versions différentes de la maquette financière et de concertation avec l'ensemble de nos partenaires, mais aussi avec la population.

Le démarrage des travaux de la liaison douce est la première réalisation d'une transformation du visage urbain de notre cité, d'autres viendront dans les prochains mois.

Je n'oublierai pas, évidemment, la réalisation d'un magnifique terrain de football à 11 synthétique. Il est la fierté de nos footballeurs et de tous les sportifs de Joigny.

Pour l'année 2019, l'équipe municipale proposera un ambitieux, mais raisonnable en terme financier, programme d'investissements ;

La création d'une maison de l'enfance et du citoyen ;

L'aménagement d'un musée de la résistance et de la déportation ;

L'aménagement de locaux associatifs dans l'ancienne caserne de pompiers ;

Des travaux de voirie ;

Des travaux dans les écoles ;

La 2^e tranche de travaux de restauration de la toiture de l'église St Thibault ;

L'aménagement du quai de l'hôpital ;

Le renforcement des berges de l'Yonne ;

Le renouvellement du réseau d'eau potable ;

La poursuite de la suppression des branchements en plomb ;

L'aménagement de deux squares ;

L'installation de caméras de vidéo protection supplémentaires.

Une année se termine, une autre commence, sans répit, sans coupure. Ainsi va la vie des élus au service de leurs concitoyens. Le mot d'ordre du 101^e congrès des maires, était : "Servir le citoyen et agir pour la République".

Les communes et leurs élus sont des acteurs irremplaçables dans le quotidien des Français. Ce sont les chevilles ouvrières de la démocratie de proximité.

Elles garantissent la continuité et l'efficacité des services publics. Elles sont les artisans patients et déterminés de la culture, de la sécurité mais aussi de la solidarité. Ce que j'appelle "l'humanisme de proximité".

En cette période de turbulence initiée par le mouvement des "gilets jaunes" et la difficulté de nos gouvernants à y répondre de façon concrète, nous sommes, nous les élus des grandes ou des petites communes, les passeurs de messages des deux camps qui ne se comprennent plus.

Les maires sont des interlocuteurs de confiance de nos concitoyens. Voilà pourquoi, ici à Joigny, vos élus se proposent d'écouter, d'enregistrer et de faire remonter les propositions sans prendre parti, sans juger, sans contredire... Charge ensuite au Gouvernement de récolter, d'écouter et de synthétiser les remontées.

Depuis le 6 décembre dernier, nous avons reçu plus de 50 contributions avec 150 propositions.

Pour terminer, j'avais souhaité des célébrations du centenaire de la fin de la Première Guerre mondiale mémorables pour notre ville et dans l'esprit de chacun pour longtemps. Ce souhait fut exaucé bien au-delà de mes espérances.

Les expositions, les séances de cinéma et les conférences, toutes de haute tenue ; le spectacle du samedi soir, merveilleux et féérique, suivi par plus de 2 500 personnes, et la cérémonie du dimanche matin devant notre monument aux morts (entièrement refait) empreinte d'émotion et de temps de partage avec nos ennemis et alliés d'hier.

De mémoire de Jovinien, jamais il n'y eut autant de monde devant le monument qu'à l'occasion de cette cérémonie du centenaire.

Permettez-moi de vous adresser mes meilleurs vœux en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal. Que 2019 apporte à chacun d'entre vous, à vos familles et proches, la santé, le bonheur et que la paix règne entre les humains dans le respect de notre bien commun, notre planète.

Et vous inviter à regarder les meilleurs moments de la cérémonie du centenaire captée par Gilles Pueuch.

Belle soirée !

Bernard MORAINÉ
Maire de Joigny